

# L'ESSENTIEL

NOVEMBRE 2022 /  
NUMÉRO 25

Le magazine de la ville  
de Saint-Vallier

LA VILLE  
SAINT  
VALLIER



+

+

+

+

+

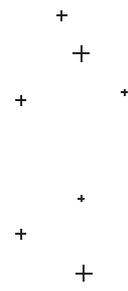
+

+

*Une ville* D'AVENIR  
SÛRE ET AGRÉABLE  
ÉCOLOGIQUE  
SOLIDAIRE  
ACTIVE



## LE MOT DU MAIRE



### Pierre JOUVET

Maire

Président de Porte de DrômArdèche

Avec des températures très douces pour une fin de mois d'octobre, difficile de réaliser que nous approchons de la fin de l'année. Et pourtant ! L'automne a bien pris toute sa place dans la nature, avec des arbres arborant un camaïeu jaune-orangé.

Le mois de novembre qui s'ouvre va faire entrer les communes de notre pays dans une nouvelle ère, placée sous le signe des économies d'énergie. Comme vous devez y faire face à titre individuel, les collectivités locales voient leurs charges énergétiques augmenter de manière exponentielle. Nous concernant à Saint-Vallier nous passons du simple au triple sur certaines dépenses.

C'est pourquoi, afin de limiter au maximum l'impact que cela peut avoir sur le budget communal, nous avons travaillé sur des mesures de sobriété en matière d'électricité et de chauffage. C'est ainsi qu'a vu le jour le « Plan Municipal de Sobriété Énergétique ».

Il prévoit l'investissement de 100 000 euros pour l'installation de Gestion Technique Centralisée et d'éclairage Leds, mais également une baisse des températures dans les bâtiments publics et l'extinction de l'éclairage public la nuit de 23h30 à 5h30... Cette dernière mesure concernera toute la ville, y compris la Nationale 7 et va nous permettre d'économiser près de 25 000 euros à l'année.

Je peux vous dire que ces dispositions ne sont pas prises de gaieté de cœur mais elles sont nécessaires pour faire face, du mieux possible, à l'augmentation des prix et ainsi maintenir des investissements pour améliorer votre quotidien.

Sans ces mesures, nous ne pourrions pas continuer de moderniser Saint-Vallier et d'entreprendre de nouveaux travaux, comme nous allons le faire au cours du mois avec la reprise de la voirie rue du Président Wilson.

Voilà près de 30 ans que les rues du centre-ville n'ont pas été refaites ! Ces travaux de voirie sont donc tout autant nécessaires qu'attendus : les trous dans la chaussée ou les fissures dans certains trottoirs ne sont plus acceptables.

À compter du 7 novembre et pour une durée de 3 semaines, les rues du Président Wilson, du Bac et du Port seront ainsi rénovées pour faire place à un enrobé propre et lisse. Puis, courant février, ce sera au tour de la rue Jean Jaurès et des rues adjacentes de faire peau neuve.

Avec l'ensemble des élus, nous sommes évidemment conscients que cela va vous impacter dans votre quotidien, tout comme dans celui des commerçants. Mais c'est l'affaire de quelques semaines, pour mieux repartir sur de longues années de tranquillité, avec des rues plus agréables et plus sûres !

Pendant ce temps de travaux, je vous invite plus que jamais à vous rendre dans nos commerces pour les soutenir. Ils seront ravis de vous accueillir !

Au plaisir de vous revoir, je vous souhaite à toutes et tous un bon mois de Novembre.

## RETOUR EN IMAGES



**SAMEDI 8 OCTOBRE**  
**MATINÉE D'ACCUEIL**  
**DES NOUVEAUX HABITANTS**



**DIMANCHE 16 OCTOBRE**  
**FITNESS GÉANT**  
**D'OCTOBRE ROSE**



**MERCREDI 19 OCTOBRE**  
**1 AN DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE**  
**SOLIVAL'**



**VENDREDI 28 OCTOBRE**  
**MATCH DU SVBD SPONSORISÉ**  
**PAR LA VILLE**

# PLAN MUNICIPAL DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La ville de Saint-Vallier, comme la plupart des collectivités territoriales, doit faire face à une explosion de ses dépenses en frais énergétiques. Après une forte augmentation du coût du gaz en 2022, c'est l'électricité qui va connaître une courbe exponentielle en 2023, impactant une nouvelle fois le budget de la ville.

En effet, les dépenses liées à l'énergie (électricité et gaz) sur le budget communal sont passées de 220 000€ en 2021 à 510 000€ en 2022. Pour 2023, les prévisions de ces dépenses sont encore plus hautes, atteignant 670 000€. La très légère baisse du coût du Kwh du gaz ne permettra pas à la mairie de compenser l'augmentation du coût de l'électricité.

Ainsi pour faire face à l'augmentation de ces dépenses et pour ne pas bloquer les capacités d'investissement de la commune tout en contribuant à l'effort collectif, Pierre Jouvét, Maire de Saint-Vallier et Président de Porte de DrômArdèche, et les élus municipaux ont travaillé sur des mesures dans le cadre d'un « Plan Municipal de Sobriété Énergétique ».

## PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE MUNICIPAL



**EXTINCTION  
DE L'ÉCLAIRAGE  
PUBLIC  
ENTRE  
23H30  
ET 5H30**

À compter du Mercredi 3 novembre 2022, l'ensemble de l'éclairage public de la commune sera éteint de 23h30 à 5h30. Cette mesure permettra d'économiser entre 12 000 et 25 000€ (selon le coût du Kwh défini par le SDED) et près de 37 000 Kwh chaque année.

**BAISSE DES  
TEMPÉRATURES  
DE 1°C À 3°C  
DANS LES  
BÂTIMENTS  
COMMUNAUX  
LA SEMAINE ET  
LES WEEK-END**



Selon les recommandations du Gouvernement, la ville de Saint-Vallier a décidé de baisser le chauffage dans l'ensemble de ses bâtiments (bâtiments administratifs, équipements sportifs, salles communales,...). Fixées à 20° jusque-là, les températures des équipements seront baissées entre 1° et 3°. Cette mesure permettra d'économiser plus de 40 000€ chaque année.

**EAU CHAUDE  
COUPÉE  
EN SEMAINE  
DANS LES  
COMPLEXES  
SPORTIFS**



Après concertation avec les associations, il a été décidé de couper l'eau chaude dans les équipements sportifs (Complexe Nord & Sud) pour les entraînements en semaine. Elle sera remise en service les week-ends pour les compétitions.

**INSTALLATION  
D'ÉCLAIRAGE  
LED ET DE  
DÉTECTEURS  
DE PRÉSENCE  
DANS LES  
BÂTIMENTS  
COMMUNAUX**



Les lumières des lieux de passage (sanitaires, couloirs,...) restent régulièrement allumées dans bon nombre d'équipements. Ainsi, pour limiter ces dépenses inutiles, la ville de Saint-Vallier a dégagé une enveloppe d'investissement de 25 000€ pour ces installations.

**AMÉLIORATION  
ET CRÉATION  
D'UNE GESTION  
TECHNIQUE  
CENTRALISÉE**



La GTC permet de réguler à distance la température de chaque bâtiment selon leur occupation. Pour un investissement de près de 80 000€, cette mesure va notamment permettre de limiter la consommation inutile de chauffage et ainsi d'économiser plus de 50 000€ chaque année.

Pour plus de détails : [www.saintvallier.fr](http://www.saintvallier.fr)

# LA RUE PRÉSIDENT WILSON VA SE REFAIRE UNE BEAUTÉ

Durant la dernière décennie, de nombreux travaux d'aménagements ont été engagés dans la ville de Saint-Vallier. Toutefois, le secteur du centre-ville, hormis la rue de Verdun refaite en 2012, est particulièrement dégradé (routes parsemées de trous et déformées, trottoirs fissurés...) ; les derniers travaux de voirie remontant au début des années 1990. Cette situation reflète une mauvaise image de la commune qu'il est important de changer.

Au vu de la situation, les élus s'étaient engagés à rénover la voirie du centre-ville pour rendre la commune plus attractive et améliorer le cadre de vie des habitants.

À partir du 7 novembre et pour une durée de trois semaines, la première phase de travaux sera lancée sur la partie sud du centre-ville : Rue du Président Wilson, rue du Bac, rue du Port et Quai Bizarelli. Pour vous permettre de vivre cette période de travaux dans les meilleures conditions, nous répondons à quelques-unes de vos questions.

## Quels vont être les travaux réalisés ?

Le goudron des 3 rues sera retiré dans l'objectif de repositionner un enrobé lisse et propre.

Plusieurs portions de trottoirs seront reprises pour éviter tout risque de chute ou de blessure. De plus, devant chaque passage piéton, les trottoirs seront abaissés pour faciliter leur accès. Le long du quai Bizarelli, un trottoir sera créé pour rejoindre la rue du Port en toute sécurité (suppression des poteaux métalliques).

## Les rues vont-elles être fermées à la circulation ?

Oui, pour des raisons de sécurité, la rue du Président Wilson sera fermée à la circulation du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30. Seule, la rue du Port sera inaccessible pendant toute la durée des travaux.

En dehors de ces horaires, les automobilistes devront être particulièrement vigilants lors de leur traversée. Toutefois, l'accès piétonnier restera possible.

## Des déviations vont-elles être mises en place pour entrer ou sortir de la commune ?

Retrouvez le plan de circulation temporaire ci-dessous.

## Comment allons-nous accéder à nos maisons ?

Chaque habitant pourra accéder à sa maison à pied. Toutefois,



si vous devez vous déplacer en voiture, votre véhicule devra être sorti avant 7h30 et rentrer après 17h30.

## Le stationnement va-t-il être modifié pendant les travaux ?

Pour faciliter l'accès aux commerces, le stationnement va être modifié. La place Gagnère, en zone blanche, sera passée en zone bleue durant les 3 semaines. Les habitants qui ont un garage le long du quai pourront stationner exceptionnellement devant leur portail.

## Les commerces vont-ils rester ouverts pendant les travaux ?

Vos commerces resteront ouverts selon leurs horaires habituels durant toute la période de travaux. De la signalétique sera installée tout au long du quai et à différents endroits de la commune. Alors, mettons nos baskets et soutenons nos commerçants en consommant chez eux !

## Et la rue Jean Jaurès ?

Pas d'inquiétude ! La rue Jean Jaurès sera reprise de la même manière en février 2023. Des réunions avec les commerçants et les habitants seront organisées en début d'année 2023.



## PARTICIPONS À LA VÉGÉTALISATION !



PORTÉ DE DrômArdèche  
et ses 34 communes s'engagent pour le climat

DU 21 AU 27 NOVEMBRE 2022

participez à **LA SEMAINE DE L'ARBRE**

Distribution gratuite d'arbres et d'arbustes et animations autour de l'arbre

Toutes les dates en mairie ou sur [www.PORTÉdeDROMARDECHE.fr](http://www.PORTÉdeDROMARDECHE.fr)

Habitants de Saint-Vallier, vous souhaitez prendre part à la végétalisation de la commune ? La communauté de communes Porte de DrômArdèche et la Ville de Saint-Vallier vous accompagnent dans cet effort collectif ! Alors n'attendez pas !

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche vous invite à participer à la « Semaine de l'Arbre » du 21 au 27 novembre, en proposant aux habitants du territoire de récupérer gratuitement un lot composé d'un arbre (érable, merisier, charme, figuier, mûrier, platane) et d'un arbuste à petits fruits (groseillier, framboisier, myrtille). De plus, l'automne est la saison idéale pour planter des arbres !

Les essences achetées dans des pépinières de la Région, ont été sélectionnées pour leur adaptation à notre climat, notre sol et à la faune et la flore locales.

Nous vous attendons le **Samedi 26 Novembre de 10h00 à 12h00 au Centre Technique Municipal, Avenue Buissonnet (à côté de la médiathèque)** pour récupérer votre lot ! Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

330 lots seront mis à la disposition des Saint-Valléroises et Saint-Vallérois (un lot par foyer) lors de cette matinée.

Toutes les informations sur l'opération sur : [www.saintvallier.fr](http://www.saintvallier.fr) et sur [www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

## LES ÉCO-GESTES DU MOIS



Vous avez l'habitude de faire une course rapide ou de déposer vos enfants à l'école sans couper le moteur de votre véhicule ? Cette pratique fréquente du stationnement moteur allumé, polluée et est passible d'amende sur la commune.

Depuis le 9 septembre 2022, la municipalité de la ville de Saint-Vallier a déposé un arrêté interdisant aux conducteurs de véhicules à motorisation thermique (automobile, moto et scooter) de laisser leurs moteurs tourner dans le cas d'un stationnement de courte durée. Cette mesure a été prise dans le but de réduire le rejet inutile des gaz et particules fines dans l'atmosphère, mais également pour lutter contre le gaspillage des ressources énergétiques.

Les infractions constatées aux dispositions du présent arrêté seront sanctionnées par une contravention de quatrième classe de 135€, conformément à l'article R318-1 du Code de la Route.



SAINT VALLIER

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

PAR LA VILLE DE SAINT-VALLIER

## JEUDI 15 DÉCEMBRE

ENTRE 9H00 ET 12H00

- ➔ Pour les personnes âgées de + de 70 ans ou en situation de handicap
- ➔ Inscription obligatoire auprès de l'E.C.S par téléphone au 04 75 03 02 14
- ➔ Déposer vos encombrants devant votre habitation sans gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Pour plus d'informations :  
Contactez l'Espace Communal des Solidarités au 04 75 03 02 14

Ville de Saint-Vallier  
[www.saintvallier.fr](http://www.saintvallier.fr)



## BULLETIN MUNICIPAL NUMÉRIQUE

Envoyez un mail à [communication@saintvallier.fr](mailto:communication@saintvallier.fr) avec **nom/prénom** et **adresse postale**. Vous recevrez un autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres pour stopper la distribution du bulletin municipal par voie postale.

## LE NOËL DES SENIORS, ÇA S'EN VA ET ÇA REVIENT!



Pour les Saint-Valliéroises et Saint-Valliérois âgés de plus de 70 ans, la ville renouvelle cette année « Le Noël des seniors » à la salle Désiré Valette.

Un après-midi festif et rythmé par Bastien REMY et ses clodettes, qui présenteront leur nouveau spectacle. Une énergie débordante pour ce spectacle où vous retrouverez tous les plus grands succès de Claude FRANÇOIS entièrement chantés en direct, où se mêlent mélodies populaires, costumes iconiques, fidèles

chorégraphies et nostalgie.

Réservez d'ores et déjà la date du vendredi 16 décembre, de 13h30 à 17h00, dans vos agendas ! Des invitations vous seront envoyées prochainement par voie postale.

Pour les personnes ne pouvant pas se rendre à cette animation, les colis de Noël pourront être récupérés uniquement le vendredi 16 décembre à partir de 9h00 jusqu'à 17h00 à la salle Désiré Valette.

### PROGRAMME ANIM'SENIORS

#### LUNDI 21 NOVEMBRE

VISITE DE L'ATELIER  
ET INITIATION VANNERIE

Rendez-vous : Place de la Mairie à 13h30

Tarif : 5€ par personne

Attention, places limitées !

.....

#### LUNDI 12 DÉCEMBRE

APRÈS-MIDI CONVIVIAL  
JEUX ET GOÛTER

Rendez-vous : Salle des Sociétés

Horaire : 14h00 à 16h00

**Inscription et adhésion obligatoire  
pour chacune des activités !**

Pour plus d'informations :  
Rendez-vous à l'Espace Communal  
des Solidarités  
ou par téléphone au 04-75-03-02-14  
50 rue de la Maladière  
Bâtiment « Les Bégonias »  
26240 Saint-Vallier.

## LES ATELIERS «BIEN CHEZ SOI AVEC SOLIHA !



Envie de bien vivre chez soi le plus longtemps possible et en tout en autonomie ?

Des questions sur l'aménagement, le confort ou l'adaptation de votre logement en fonction de vos besoins ?

Besoin de mieux comprendre les différentes étapes d'un projet de travaux et les aides financières mobilisables ?

SOLIHA propose de vous informer et de répondre à toutes vos questions dans le cadre des ateliers «Bien chez soi avec SOLIHA» qui sont dispensés gratuitement en lien avec le CCAS de Saint-Vallier.

Pendant trois séances, des experts de l'amélioration de l'habitat (ergothérapeute, technicien, conseiller, etc.) vous conseilleront et vous guideront vers des solutions pour améliorer votre confort quotidien.

Les dates des ateliers :

- Mardi 8 novembre de 9h30 à 11h30 en salle des sociétés en Mairie : Découvrez les astuces d'un logement pratique et confortable avec le jeu «Mon logement et Moi».
- Mardi 15 novembre de 9h30 à 11h30 en salle des sociétés en Mairie : Les bons gestes et postures au quotidien avec la présence d'une ergothérapeute.
- Mardi 22 novembre de 9h30 à 11h30 en salle des sociétés en Mairie : Les démarches pour réaliser son projet de travaux et faire des économies d'énergie.

*Inscrivez-vous auprès de l'Espace communal des Solidarités de Saint-Vallier au 04 75 03 02 14.*

DATE  
À RETENIR



### Réunion publique

Mardi 15 Novembre à 18h30  
en Mairie (Salle du Conseil Municipal)

Label «Site Patrimoine Remarquable» (SPR)

Concertation publique  
Présentation du règlement et du nouveau périmètre SPR  
Informations sur les démarches d'urbanisme

## LA "COM" DES ASSOCIATIONS DE SAINT-VALLIER

## ARTS MUSIQUE IMAGES LOISIRS



Reporté une troisième fois en raison des mesures sanitaires, le 24ème salon de l'association AMIL (Arts Musique Images Loisirs) aura lieu du mercredi 9 au dimanche 13 novembre à l'Espace Arts Plastiques de Saint-Vallier (en Mairie).

Sur le thème « Écoute les arbres » les artistes-peintres amateurs des ateliers arts plastiques présenteront leurs nouvelles réalisations : dessins, aquarelles, acryliques, encres... Vous pouvez découvrir aussi une forêt d'images, de vidéos, photos, sons, musiques, poèmes et chansons, à parcourir avec votre téléphone portable et une application « QR code ». Plus d'une heure de documents curieux et insolites sur les arbres vous sont proposés.

Le salon ouvrira ses portes mercredi 9 novembre à 15h00. Un vernissage sera proposé à partir de 18h00. Le salon sera ouvert tous les jours de

15h00 à 19h00 jusqu'à dimanche 13 novembre 18h00. Entrée libre.

À noter, qu'au cours du vernissage, vous seront présentés les nouveaux ateliers arts plastiques et leurs professeurs : L'atelier enfants avec Evelyne, l'atelier dessin avec Thomas. Le nouvel atelier « spectacle-musique » vous présentera un court extrait de leur spectacle en construction « Erik Satie ressuscité ».

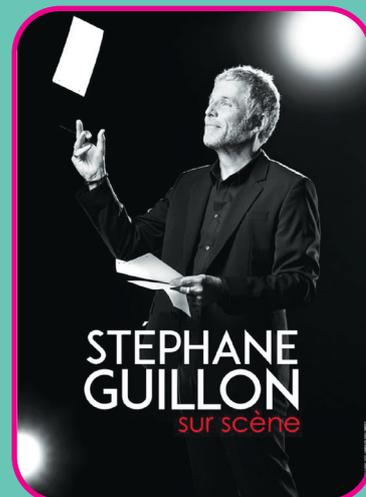
Les ateliers arts plastiques :

- « Adultes » tous les mardis de 14h30 à 16h30 et de 17h30 à 19h30.
- « Enfants de 9 à 16 ans » tous les mercredis de 14h00 à 16h00 animé par Evelyne.

Un cours de dessin « Adultes » aura lieu une fois par mois le mardi de 18h00 à 20h00.

**Renseignements et inscriptions sur [www.amilinfos.fr](http://www.amilinfos.fr)**

## SAISON CULTURELLE 2022-2023



**Humour**

**Stéphane Guillon**  
sur scène

**Dimanche 13 novembre**  
à 16h00

**Tarif 39€**

**Salle Désiré Valette**

## POINTS DE VENTE

Maison de la presse Saint-Vallier Offices de tourisme :

Intermarché de Saint-Vallier

Hauterives  
Saint-Donat-sur-l'Herbasse  
Tain/Tournon  
Annonay  
Saint-Félicien

Sur internet :

[www.fnaspectacles.com](http://www.fnaspectacles.com)  
[www.cultura.com/billetterie](http://www.cultura.com/billetterie)  
[www.ticketnet.fr](http://www.ticketnet.fr)  
[www.francebillet.com](http://www.francebillet.com)

## LES INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

10h00 : Cimetière de Saint-Vallier  
10h30 : Monument aux morts (Quai Gagnère)

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

**Votre Mairie sera exceptionnellement fermée**  
**le vendredi 11 novembre et le samedi 12 novembre 2022.**

La Mairie est ouverte au public du Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00.

L'accueil téléphonique de la mairie est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00.

☎ 04.75.23.07.66

✉ [accueil@saintvallier.fr](mailto:accueil@saintvallier.fr)

Élus



**VOUS SOUHAITEZ**  
**RENCONTRER UN ÉLU ?**

Les élus se tiennent à votre disposition pour vous recevoir en Mairie sans rendez-vous, le samedi de 10h00 à 12h00.

Si cet horaire ne vous convient pas, faites un mail à [mairie@saintvallier.fr](mailto:mairie@saintvallier.fr) ou par téléphone au 04 69 11 01 33.



## Naissances

21/09/2022 Alya BOUTHOUYAK CHANOVE  
24/10/2022 Elijah DESBROSSES



## Mariages

10/09/2022 Fatma AKBOGA et Hüseyin KUCUKCETIN  
22/10/2022 Véronique ELAIN et Patrick DUPUIS



## Décès

09/10/2022 Marie ROBERT  
13/10/2022 Marcelle MONTAGNE  
13/10/2022 Paulette BRUN  
14/10/2022 Edmond BONNAUD  
15/10/2022 Louise LOMBARD  
21/10/2022 Jacqueline MOUTON